

**Participez à la création de**  
**ÉPANOUI**  
**ESPACE PÉDAGOGIQUE ET DE RÉPIT**  
**ouvert à tous les enfants en situation de handicap**



# ÉDITO

UN PAS VERS LA VIE



L'association UN PAS VERS LA VIE a été créée en 2008, pour répondre aux demandes des familles avec enfant autiste. Elle s'est donnée comme missions la création d'établissements adaptés avec des partenaires (3 espaces pédagogiques créés en Ile de France et 1 maison de répit dans le Var), la mise en relation des parents avec des spécialistes, la médiatisation des problématiques et la création de supports d'accompagnement (livres et documentaires).

Parents et professionnels de toute la France sollicitent de plus en plus souvent nos conseils pour créer, eux aussi, des espaces pédagogiques, tant les places en Instituts Médicaux Éducatifs (IME) et en milieu scolaire classique sont rares dans notre pays.

## Notre mission – ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT D'ESPACES PÉDAGOGIQUE ET DE RÉPIT ADAPTÉS PARTOUT EN FRANCE

Nous proposons un modèle d'espace éducatif adapté facilement duplicable, à portée de toute association existante ou en devenir, et accompagnons les équipes dans sa mise en œuvre. Notre modèle permet de recevoir de 8 à 18 enfants en situation de handicap, de leur offrir un enseignement individualisé qui permettra à ceux qui le peuvent de réintégrer le milieu scolaire classique dans les meilleures conditions. Nous proposons également des capacités de répit les soirs et les week-end. Nous donnons à tous plus d'autonomie pour une vie meilleure.

Ce modèle, nous l'avons pensé en tenant compte de la faiblesse des finances publiques. Il a fallu imaginer un lieu qui soit indépendant financièrement. Il a fallu inventer, créer et prendre en considération les besoins de chacun, ceux des enfants, des parents et des encadrants.

Notre solution, testée et éprouvée depuis 2008, est fiable et nous sommes convaincus qu'elle doit être partagée pour que tous les acteurs du handicap (associations, collaborations de professionnels, regroupements de parents...) puissent se lancer sereinement, pour que chaque enfant bénéficie de la place qui lui est due dans notre société, pour que chaque aidant (parents) puisse enfin être soulagé.

Menons cette mission ensemble et commençons par un projet pilote à Baillargues\* !

\*cf p12



Églantine Éméyé  
présidente de l'association,  
journaliste et animatrice  
chez France Télévision

# HISTORIQUE d'UN PAS VERS LA VIE

UN PAS VERS LA VIE



## 2008

- Création de l'association et lancement du **premier Espace Éducatif** à Paris (15<sup>ème</sup>)
- **8 enfants pris en charge puis 20 en 2010**

## 2014

- Accompagnement à la création de l'association **Un Pas en Avant**
- Ouverture d'un second Espace Éducatif à Montreuil (93)
- **35 à 40 jeunes de 4 à 20 ans pris en charge**



- Publication de 2 livres et diffusion d'un documentaire à destination des familles

## 2016

- Accompagnement à la création de l'association **Suzie Loves Children**
- Ouverture d'un 3<sup>ème</sup> Espace Éducatif à Paris (19<sup>ème</sup>)
- **20 jeunes pris en charge**
- Ouverture de **Belle Étoile 1<sup>ère</sup> Maison de Répit dédiée aux jeunes autistes de France** à Pierrefeu du Var (83) qui propose un accueil en internat de 3 à 90 jours/an



**Aujourd'hui**  
Appel à votre générosité  
pour le financement  
d'Espaces Pédagogiques  
et de Répit partout  
en France

## CHIFFRES CLÉS

Depuis 2008, l'association UN PAS VERS LA VIE a mis en place



3 espaces pédagogiques  
en Ile de France  
120 places



1 Maison de répit  
dans le Var  
Plus de 340 familles accueillies



1 soutien téléphonique 5j/7  
660 familles  
soutenues par an

### LE SAVIEZ-VOUS?

Le budget de fonctionnement moyen (pour 15 enfants) d'un Institut Médico Éducatif (public) est de 460 000 € par an.  
Celui de nos Espaces Pédagogique et de Répit (privé) est de moins de 160 000 € par an.

## NOS VALEURS

- **Personnalisation** - Favoriser le un pour un
- **Diversité** - Accueillir différents types de handicap pour encourager la socialisation, l'inclusion et la mixité
- **Adaptabilité** - Adapter les méthodes à l'enfant et non l'inverse
- **Curiosité** - Avoir l'esprit ouvert à toutes méthodes comportementale et d'apprentissage pour le bien-être des jeunes
- **Soutien des aidants** - Permettre aux parents aidants de revenir sur le marché de l'emploi
- **Répit** - Soulager les familles en leur permettant de souffler

## L'AUTISME EN FRANCE

+ de 700 000  
personnes  
atteintes de  
Troubles du  
Spectre Autistique  
(TSA)

Dont 100 000  
jeunes  
de moins de 20 ans

60% des  
enfants  
autistes ne  
sont pas  
scolarisés à  
temps plein

L'école maternelle est le premier lieu d'apprentissage. Pourtant, malgré la bonne volonté des pouvoirs publics, le nombre d'enfants autistes qui y sont scolarisés n'atteint pas 50%.

Ce constat est le même pour l'école élémentaire, rares sont ceux qui ont accès à l'école publique à temps plein.

Le manque de moyens humains et financiers en est la seule cause.

Pour les parents, **cette scolarisation partielle se traduit par une assignation à résidence**, elle les empêche de travailler et de mener une vie "comme tout le monde".

**Cette situation qui touche les jeunes autistes est malheureusement transposable à de nombreux autres handicaps.**

## QU'EST QU'UN ESPACE ÉDUCATIF?

- Un Espace Pédagogique est une structure privée destinée aux enfants en situation de handicap
- C'est un lieu ouvert, aux horaires flexibles, accessible 5 jours par semaine de 8h à 16h pour les apprentissages, à partir de 16h en semaine pour les nuitées et à partir de 9h pour les week-end
- La structure développe l'offre de répit via des apprentissages en journée et des nuitées
- Il met à disposition des équipements adaptés et du matériel pédagogique spécifique
- Il favorise la mixité des handicaps pour stimuler volontairement les interactions
- Il définit avec les parents le projet pédagogique de l'enfant
- Il propose 3 prises en charge : en individuel, en collectif ou en mixte
- Il propose un accès dès 16h comme lieu récréatif pour soulager les familles. L'enfant est alors sans apprentissage mais bénéficie de l'accès à la structure, dans laquelle il se sent bien
- Il propose aux parents qui le désirent et pour lesquels cela peut être un projet, de passer une reconversion afin de devenir éducateur spécialisé reconnu

L'emploi du temps de chacun est individualisé et organisé entre les parents et les éducateurs:

**Les temps du quotidien :** via l'apprentissage de l'hygiène, les repas, et le plaisir de la sieste... (chacun de ces moments favorise l'acquisition de l'autonomie nécessaire à la vie familiale et à une vie professionnelle future)

**Les apprentissages :** via la communication (verbale ou non), l'apprentissage des comportements, une scolarité adaptée, l'apprentissage de la motricité fine ...

**Les loisirs :** via un jardin qui favorise la socialisation et le jeu, une salle de psychomotricité, des sports adaptés et une salle sensorielle type snoezelen (réalisée en fonction des besoins spécifiques du public reçu).

**Le répit :** assuré via les apprentissages en journée, qui permettent aux parents de déplacer l'encadrant de leur enfant de leur domicile à Épanouï. En outre, chaque salle individuelle est équipée d'un canapé-lit permettant d'assurer des nuitées en semaine, en week-end et pendant les vacances. L'Adapéi Var Méditerranée, futur gestionnaire, souhaite ardemment répondre à cette demande pour soulager les familles tant la demande est importante sur toute la France.

### PROFILS DES JEUNES ÉLÈVES

- Enfants et adolescents atteints de troubles envahissants du développement, d'autismes, du syndrome de Rett, du syndrome d'Asperger...
- Enfants atteints d'une maladie non progressive accentuant leur vulnérabilité,
- Enfants atteints de troubles moteurs,
- Enfants atteints de troubles cognitifs (trisomiques, schizophrènes...)

# LES PRINCIPES DE L'ESPACE ÉDUCATIF

L'Espace Éducatif Adapté est pensé pour accompagner dans leur éducation tous les jeunes handicapés de 2 à 20 ans, bénéficiant ou non d'un accompagnement (en IME, ULIS, hôpital de jour, école classique...), faute de place, de disponibilité à plein temps ou en raison de la sévérité de leurs troubles comportementaux.

## PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

Jeunes en situation de handicap  
de 2 à 20 ans

## ACCUEIL À LA CARTE

plein temps,  
mi-temps  
ou temps partiel

## SOUTIEN AUX AIDANTS

Possibilité pour les aidants de  
s'intégrer à la structure et de  
bénéficier d'une validation des  
acquis (VAE) pour devenir  
éducateur spécialisé

**10** enfants et adolescents

**4** classes individuelles

**1** classe collective

**1** salle de psychomotricité

**1** salle snoezelen

**1** salle à manger

## PROGRAMME

**Apprentissages:** autonomie, motricité fine, motricité globale, apprentissages scolaires et cognitifs, socialisation, langage verbal, communications alternatives, hygiène, associés à des activités sportives

## MÉTHODES

**Méthodes d'accompagnements classiques et innovantes**  
telles que ABA, RISE, PECS,  
MAKATON, SACCADE, MONTESSORI...

## RÉPIT

Nuitées et week-end en salle individuelle

# DES BÉNÉFICES IMMÉDIATS POUR TOUS



## POUR LE JEUNE

- Expérimente de nouvelles modalités d'apprentissages scolaires
- Améliore ses capacités relationnelles
- Gagne en autonomie, en confiance
- Se retrouve dans un lieu adapté à son handicap
- Pratique des activités sportives et des sorties culturelles
- Est valorisé par un bulletin scolaire, et un diplôme de fin d'année
- Augmente ses chances d'une future intégration scolaire en milieu classique



## POUR L'AIDANT FAMILIAL

- Devient le partenaire de la prise en charge de son enfant
- Retrouve un rythme de vie normal
- A la possibilité de se reconvertir en devenant l'éducateur de son propre enfant
- Facilite son retour à la vie active
- Souffle dans des situations d'épuisement
- Retrouve des temps familiaux en dehors de la présence de l'enfant handicapé
- Sort de l'isolement social



## POUR LES ENCADRANTS

- Travaillent dans un lieu adapté
- Complètent leur formation
- Mutualisent leurs connaissances
- Trouvent ensemble des solutions d'apaisement nouvelles et affinent les approches comportementales

## TÉMOIGNAGES DE PARENTS

« Tariq est inscrit depuis 4 ans maintenant et a le même intervenant depuis 2 ans. L'association nous a apporté beaucoup de choses, on ne l'oubliera jamais. Quand tout le monde nous a fermé les portes, l'association était là et mon enfant a pu bénéficier d'une scolarité spécifique, au sein de son espace éducatif. Les réunions de parents, qui ont lieu tous les trimestres sont très importantes. J'en ai besoin pour faire le point, me sentir soutenue. La Directrice fait vraiment un travail formidable, on est toujours tenu au courant en temps et en heure des changements et de la vie de l'association. »

Djamila. S

« Nous avons intégré l'association via une éducatrice à domicile qui travaillait déjà avec un autre enfant dans leur école. Maéva y est inscrite depuis 3 ans et suivie par 2 éducateurs différents (1 en binôme avec un autre enfant pour favoriser sa socialisation et un 2<sup>ème</sup> en individuel). Les trois points forts que je mettrais en avant est le « un pour un », la qualité du suivi par les encadrants et le groupe WhatsApp entre les éducateurs, la Direction et nous, familles. On sait exactement où on en est, quelles activités ont lieu et ce qui se passe dans l'école. »

Marco. M

« La qualité de la Direction me paraît plus que nécessaire. C'est ce qui m'a plu. Céline, la Directrice a une telle expérience qu'elle est immédiatement rassurante. Elle est également pleine d'empathie et comprend les difficultés que nous avons rencontrées puisqu'elle y a elle-même été confrontée, son fils aîné étant autiste avec une mobilité réduite. Ce qui est également appréciable, c'est la liberté de choix que nous avons quant aux progrès que nous voulons voir accomplir par notre enfant. Nous sommes les employeurs de l'intervenant de notre enfant et avons notre mot à dire sur tous les choix proposés. »

Émilie. F



CHRONOLOGIE  
de lancement  
d'une structure

1 - Levée de fonds

2 – Appels à projets,  
Sélection des candidats

3 – Signature  
d'une convention

4 – Remise de la dotation  
et du guide pratique

5 – Accompagnement  
à la création

6 – Intégration sur une  
plateforme dédiée

7 – Organisation de  
rencontres annuelles

8 – Création  
d'une démarche qualité

# LE RÔLE D'UN PAS VERS LA VIE

## ACTIVATEUR DE CRÉATION D'ESPACES PÉDAGOGIQUES ET DE RÉPIT

- Lève les fonds auprès de partenaires pour créer une dotation permettant le démarrage de la structure (financement des équipements indispensables comme le mobilier et le matériel pédagogique, caution et premier mois de loyer dans le cadre d'une location...)
- Lance les appels à projets afin de sélectionner avec rigueur les candidatures aptes à devenir gestionnaires
- Élabore la convention indiquant les obligations et devoirs du gestionnaire
- Remet l'enveloppe financière et le guide pratique qui formalise toutes les étapes à suivre et à respecter (retour d'expérience, recommandations utiles, conseils juridique, social et comptable, organisation générale...)
- Accompagne la mise en place de la structure au cours des 3 premiers mois et vérifie ses dépenses
- Intègre la nouvelle entité à une plateforme internet publique pour assurer sa visibilité auprès des familles et assurer un taux de remplissage optimal dès l'ouverture
- Intègre la nouvelle entité à une plateforme internet privée pour télécharger toute l'année des documents évolutifs (règlement intérieur, bilan éducatif, charte d'engagements des familles, autorisation annuelle de sortie, fiche sanitaire, formations complémentaires...). Cette plateforme sert également de fil rouge, accessible toute l'année, pour répondre aux interrogations de chaque structure
- Organise des rencontres et de réunions annuelles afin de mutualiser les expériences de chaque « franchisé »
- Crée et veille à l'application d'une démarche qualité inspirée de l'ISO 9000 pour tous les Espace Éducatifs Adaptés

# ESPACE ÉDUCATIF DE BAILLARGUES

## SURFACES DE PLANCHER

RDC 199,73 m<sup>2</sup>

**TOTAL SURFACE PLANCHER 199,73 m<sup>2</sup>**

## SURFACES HABITABLES

### RDC

Local Technique 4,59 m<sup>2</sup>

### Maison d'accueil et d'apprentissage 186,13 m<sup>2</sup>

- Dégagement 31,66 m<sup>2</sup>
- Placard 2,48 m<sup>2</sup>
- WC PMR 4,97 m<sup>2</sup>
- WC collectif maternelle ( 5-6 ans) 3,01 m<sup>2</sup>
- WC/SDB 5,71 m<sup>2</sup>
- Bureau direction 10,52 m<sup>2</sup>
- Classe collective 20 m<sup>2</sup>
- Classe individuelle 1 15,79 m<sup>2</sup>
- Classe individuelle 2 10,61 m<sup>2</sup>
- Classe individuelle 3 10,6 m<sup>2</sup>
- Classe individuelle 4 10,59 m<sup>2</sup>
- Salle Snoezellen 10 m<sup>2</sup>
- Salle à manger/coin salon 24,97 m<sup>2</sup>
- Salle psychomotricité 25,22 m<sup>2</sup>

**TOTAL SURFACE HABITABLE 186,13 m<sup>2</sup>**

NB : Ne sont pas comptabilisés dans la surface habitable

- \*Les terrasses extérieures
- \*Les locaux techniques
- \*Les dégagements des parties communes
- \*Les balcons extérieurs

SIGMA O ARCHITECTURE - 19 Route de Puyloubier - 13250 TRETZ

Monsieur Éric JACQUET

Tél : 04.42.94.08.55 - Port : 06 03 50 22 06

